

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Fonds mondial équilibré Investissement durable AGF

30 septembre 2024

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Conformément à la déclaration de fiducie, l'objectif du Fonds mondial équilibré Investissement durable AGF (le « Fonds ») est de générer une croissance du capital à long terme, constituée d'une plus-value du capital et d'un revenu d'intérêts. Pour atteindre cet objectif, le Fonds constitue un portefeuille diversifié composé principalement d'actions mondiales et de titres à revenu fixe (titres convertibles, bons de souscription, fiducies de revenu, prêts à taux variable, obligations d'État et obligations de sociétés) qui cadrent avec ses principes en matière de développement durable. Placements AGF Inc. (« PAGF »), à titre de gestionnaire de portefeuille, cherche également des sociétés remplissant les critères environnementaux de développement durable, concept défini en 1987 dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et revu en 2015 lors de la définition des objectifs de développement durable. Cette définition présente le développement durable comme un développement qui répond aux besoins de la génération présente sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le gestionnaire de portefeuille a relevé un certain nombre de thèmes touchant le développement durable, notamment la transition énergétique, l'économie circulaire et l'agriculture durable, et pouvant former un cadre d'investissement permettant de repérer des opportunités intéressantes. Le thème « transition énergétique » comprend, entre autres, des sociétés qui fabriquent des composantes ou qui fournissent des solutions servant à augmenter la capacité de production d'énergie renouvelable ainsi que des sociétés d'autres secteurs qui aident à décarboniser l'économie. Le terme économie circulaire désigne un ensemble de solutions visant à détourner l'économie du modèle « prendre, fabriquer, jeter », comme le recyclage et la gestion des déchets. Une agriculture durable remédie aux inefficacités de la production alimentaire, notamment en diminuant le gaspillage alimentaire et en rectifiant les inefficacités de la chaîne de valeur. Le gestionnaire de portefeuille analyse ces thèmes en s'appuyant sur des critères qualitatifs. Les thèmes de développement durable compris dans la stratégie de placement thématique appliquée par le gestionnaire de portefeuille ne sont pas statiques; ils peuvent être modifiés ou évoluer de temps à autre au gré du gestionnaire de portefeuille. Par conséquent, le Fonds n'investit pas dans certains secteurs, tels que la production de combustibles fossiles, et peut, au gré du gestionnaire de portefeuille et en fonction de l'analyse et de l'évaluation des thèmes de développement durable ainsi que de la recherche qualitative

sur ceux-ci, réduire la pondération d'autres secteurs qui ne répondent pas à ses critères de développement durable. Une partie importante de l'actif du Fonds peut être allouée à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie ou aux titres à revenu fixe lorsque les marchés reculent, ou pour une autre raison.

Risque

Le risque lié au placement dans le Fonds demeure tel qu'il a été exposé dans le prospectus le plus récent. Les modifications apportées au Fonds au cours de la période n'ont pas eu de répercussions sur son niveau de risque global.

Le Fonds convient aux investisseurs privilégiant la croissance et le revenu, qui visent le moyen ou le long terme et qui ont une tolérance faible à moyenne au risque. Il convient toujours à ces investisseurs, compte tenu de l'information présentée dans le prospectus.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2024, le rendement des parts de série OPC du Fonds s'est établi à 16,5 % (après déduction des charges), tandis que l'indice Bloomberg Canada Aggregate et l'indice de référence mixte ont respectivement affiché un résultat de 12,7 % et de 23,8 %. L'indice de référence mixte est composé à 65 % de l'indice MSCI World Net et à 35 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate (couverture en \$CAN). Contrairement aux indices de référence, le Fonds pourrait devoir ajuster l'évaluation des actions hors Amérique du Nord qu'il détient, conformément à ses politiques d'évaluation. L'ajustement de la juste valeur peut avoir une incidence positive ou négative sur son rendement. Le rendement des autres séries est presque identique à celui des parts de série OPC, à quelques différences près dans la structure des frais. Pour de plus amples informations sur ces séries, voir la rubrique « Rendement passé ».

Les résultats du Fonds ont été supérieurs à ceux de l'indice Bloomberg Canada Aggregate, son exposition aux actions ayant contribué au rendement global étant donné que cette catégorie a nettement surpassé les titres à revenu fixe au cours de la période. La surpondération en obligations de sociétés et la sous-pondération en obligations d'État ont contribué le plus au rendement. À l'inverse, l'absence d'obligations du Trésor dans le Fonds a particulièrement nui.

Le Fonds a été à la traîne de l'indice de référence mixte en raison de la sélection des actions, facteur qui a été partiellement contrebalancé par la sous-pondération des titres à revenu fixe. Dans la composante actions, la sélection des titres dans les secteurs des technologies de l'information et de la consommation discrétionnaire a eu le plus grand effet négatif. Ce facteur a été en partie compensé par la sous-pondération de l'énergie et par la sélection des titres dans les produits de première nécessité, qui ont favorisé les

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 800 267-7630, en nous écrivant à Placements AGF Inc., Service à la clientèle, CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.agf.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

résultats. Dans la composante titres à revenu fixe, la surpondération du Fonds en obligations de sociétés et sa sous-pondération en obligations d'État ont contribué au rendement, tandis que l'absence d'exposition aux obligations du Trésor a pesé sur les résultats.

Au cours de la période, aucun changement important lié aux objectifs et aux stratégies de placement axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) du Fonds n'a été apporté à la composition du portefeuille.

Au cours de la période, le Fonds a conclu des contrats de change à terme. Au 30 septembre 2024, il avait une position acheteur en dollars canadiens et une position vendeur en euros, en francs suisses et en dollars américains pour couvrir son risque de change.

Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 20 M\$ au cours de la période, comparativement à des rachats nets d'environ 16 M\$ au cours de la période précédente. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des rachats n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Le total des charges avant retenues d'impôts étrangers, commissions de courtage et autres coûts de transactions varie d'une période à l'autre essentiellement en raison de la variation de la valeur liquidative moyenne [voir la note explicative 1 a)] et de l'activité des investisseurs (par exemple, le nombre de comptes et d'opérations). La diminution des frais de gestion a compté pour la plus grande partie de la baisse des charges de la période comparativement à la période précédente, en raison d'une baisse des valeurs liquidatives moyennes. Les droits de garde ont diminué en raison d'une baisse de la valeur de marché du portefeuille et les charges d'intérêts ont augmenté en raison d'une hausse du nombre de découverts au cours de la période. Les frais du comité d'examen indépendant ont diminué en raison de la différence entre les montants comptabilisés et les charges réelles de la période précédente. Les autres charges sont demeurées relativement stables au cours des périodes.

Événements récents

Les actions mondiales ont affiché une bonne performance au cours de la période grâce à la résilience de l'économie américaine. Les investisseurs ont encore principalement porté leur attention sur la conjoncture économique et sur ses répercussions sur la politique monétaire. Bien que l'on s'attendait de manière de plus en plus consensuelle à ce que les taux demeurent élevés pour une longue période, les attentes se sont normalisées durant la période, l'économie montrant des signes de lente progression en raison de l'inflation persistante. Les obligations mondiales ont également affiché des rendements positifs au cours de la période.

Les marchés mondiaux ont eu un certain répit au cours de la seconde moitié de la période lorsque les banques centrales des pays développés ont assoupli leur politique monétaire. La Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Canada (BdC) ont procédé à de premières baisses de taux vers le milieu de 2024, les pressions inflationnistes ayant commencé à s'atténuer au

sein de leur économie respective. Parallèlement, la Banque du Japon a abaissé son taux directeur à la fin de juillet, ce qui a entraîné une reprise des opérations de portage mondiales sur le yen japonais. En Chine, le ralentissement économique et la crise persistante du secteur immobilier ont aggravé les difficultés macroéconomiques. La Banque populaire de Chine a mis en œuvre des mesures de relance à plusieurs volets pour atténuer la tendance déflationniste de l'économie du pays. Pendant la période, le conflit au Moyen-Orient est demeuré une source de préoccupation majeure qui a accentué la volatilité du marché et qui a particulièrement touché le secteur de l'énergie.

La Fed a pris une mesure déterminante en septembre 2024 : elle a procédé à sa première baisse de taux en quatre ans, abaissant le taux cible des fonds fédéraux de 0,50 %, pour le fixer dans une fourchette allant de 4,75 % à 5,00 %. Cette décision a marqué le début d'un nouveau cycle d'assouplissement monétaire, dont l'évolution dépendra des indicateurs économiques. La croissance économique aux États-Unis est demeurée résiliente au cours de la période et s'est chiffrée à un taux annualisé de 3,0 % au deuxième trimestre civil de 2024. Cette croissance est attribuable aux dépenses de consommation, aux investissements en stocks des entreprises et en immobilisations corporelles non résidentielles ainsi qu'aux importations. Le mois d'août 2024 a également été marqué par la plus importante révision à la baisse du nombre d'emplois depuis les 15 dernières années, ce qui remet en question la vigueur apparente de ce marché. Le nombre d'emplois non agricoles a cependant augmenté de 254 000 en septembre 2024, tandis que le taux de chômage a reculé, passant de 4,2 % en août à 4,1 % en septembre, ce qui témoigne d'une résilience continue. Néanmoins, l'ampleur de la révision a attiré l'attention du comité de politique monétaire de la Fed, qui a en partie fondé sa décision de réduire les taux de 0,5 % sur les capacités excédentaires du marché de l'emploi.

L'inflation des prix à la consommation en glissement annuel a ralenti pour un cinquième mois consécutif, s'établissant à 2,5 % en août 2024, ce qui se révèle inférieur aux attentes du marché de 2,6 %. Cette décélération s'explique principalement par la baisse des coûts de l'énergie et par l'atténuation de l'inflation dans les secteurs de l'alimentation et du transport. En août, l'inflation sous-jacente s'est maintenue à son plus bas niveau en plus de trois ans, à 3,2 %, soit au même niveau qu'en juillet, conformément aux prévisions. Parallèlement, la croissance en glissement annuel des dépenses de consommation personnelle s'est chiffrée à 2,2 %, soit un niveau inférieur aux prévisions de 2,3 %, ce qui correspond au niveau le plus bas depuis février 2021. Le déflateur de la consommation a également diminué pendant la période, s'établissant à 2,7 % en août 2024, contre 3,4 % en octobre 2023.

Tandis que le marché des actions américain continuait d'être vigoureux après la baisse du taux directeur, le ralentissement de l'inflation et les données du marché de l'emploi ont causé une rotation des secteurs, les actions cycliques et les actions à petite capitalisation, plus sensibles aux taux d'intérêt, étant désormais favorisées.

Les rendements des obligations du Trésor des États-Unis ont été volatils pendant la période, mais ont reculé vers la fin de celle-ci, car les investisseurs s'attendaient de plus en plus à ce que des baisses de taux soient appliquées au troisième trimestre civil de 2024. Le rendement des obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans est passé de 4,57 % à 3,78 % au cours de la période, et celui des obligations du Trésor à 2 ans, de 5,03 % à 3,66 %. L'écart de rendement entre les obligations du Trésor à 10 ans et celles à 2 ans s'est rétréci au cours de la période, et la courbe des taux est entrée en territoire positif au début de septembre 2024, en raison de l'optimisme grandissant à l'égard de la croissance économique à long terme. L'indice du dollar américain s'est affaibli au cours de la période malgré une conjoncture économique généralement résiliente, le marché ayant commencé à anticiper assez tôt une éventuelle baisse des taux par la Fed en septembre.

Au Canada, l'inflation publiée a diminué pour un troisième mois consécutif, atteignant 2,0 % en août 2024 et s'alignant ainsi sur la cible de la BdC pour la première fois en plus de trois ans. La banque centrale a annoncé à chacune de ses réunions de juin, de juillet et de septembre 2024 une baisse de taux d'intérêt de 0,25 %, ramenant son taux de financement à un jour à 4,25 %. Ces baisses consécutives indiquent que la banque centrale entre dans une phase de réduction des taux en réaction au ralentissement de l'inflation et à l'importante hausse du chômage. L'inflation des prix à la consommation au Canada, qui s'établissait à 3,1 % en octobre 2023, a fortement reculé en glissement annuel pour la période. En août, elle a été inférieure aux attentes du marché, qui prévoyait une inflation de 2,1 %. Ce ralentissement est en partie attribuable à la diminution des prix de l'essence en raison de la faiblesse actuelle des prix et de l'effet de glissement annuel. De plus, les prix des vêtements et des chaussures ont reculé pour le huitième mois consécutif, et l'inflation des coûts du logement a montré des signes de décélération. L'inflation sous-jacente a aussi décéléré, passant de 2,7 % en octobre 2023 à 1,5 % en août 2024, son niveau le plus bas depuis mars 2021. La progression du produit intérieur brut (PIB) a été assez faible au cours de la période, essentiellement stimulée par la croissance démographique. Malgré l'augmentation du nombre de consommateurs, la croissance du PIB a été inférieure aux prévisions de la BdC, signe que les dépenses de consommation demeurent faibles et que des baisses de taux supplémentaires pourraient être nécessaires.

Les obligations mondiales de catégorie investissement et à rendement élevé ont obtenu des résultats positifs au cours de la période, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et de croissance plus élevée que prévu dans certains marchés. Par ailleurs, le rendement des obligations canadiennes à 10 ans est passé de 4,03 % à 2,96 %, et celui des obligations à 2 ans, de 4,87 % à 2,91 %. La courbe des taux est également entrée en territoire positif. Les écarts de taux se sont nettement resserrés au cours de la période, et la plupart des catégories d'obligations de sociétés ont mieux fait que les obligations d'État, les obligations à rendement élevé ayant surpassé celles des actifs moins risqués.

Lors de sa réunion de septembre 2024, la BCE a réduit le taux d'intérêt de la facilité de dépôt de 0,25 %, pour l'établir à 3,50 %, assouplissant ainsi les restrictions de la politique monétaire. La BCE a également abaissé le principal taux de refinancement ainsi que le taux de la facilité de prêt marginal, les fixant respectivement à 3,65 % et à 3,90 %, avec prise d'effet le 18 septembre. La banque centrale avait auparavant diminué les taux d'intérêt de 0,25 % en juin 2024 afin de stimuler la croissance dans l'Union européenne (UE). L'inflation dans la zone euro a ralenti, pour s'établir à 2,2 % en août 2024, soit son niveau le plus bas depuis juillet 2021. Cette situation découle de la chute des prix de l'énergie et de la décélération de l'inflation pour les biens industriels non énergétiques. L'inflation sous-jacente a ralenti, passant de 4,2 % en octobre 2023 à 2,8 % en août 2024. En ce qui concerne les plus grandes économies de la région, l'inflation a diminué en Allemagne, en France, en Italie et en Espagne au cours de la période. L'indice des directeurs des achats (PMI) du secteur manufacturier de la zone euro a augmenté, mais l'activité industrielle a décliné en septembre en raison du repli des marchés français et allemand, qui étaient à leur niveau le plus bas des neuf premiers mois de 2024. Le calcul de l'indice PMI, baromètre de la vitalité du secteur manufacturier, tient compte des nouvelles commandes, de l'état des stocks, de la production, des livraisons des fournisseurs et de la situation de l'emploi. Ce déclin constitue le point culminant de plus de deux années de contractions mensuelles de l'activité industrielle dans la région. La progression de l'indice PMI des services a ralenti en septembre, mais dans l'ensemble, l'activité du secteur a continué de croître pour un huitième mois consécutif.

Au cours du deuxième trimestre civil de 2024, l'administration Biden a publié en mai un énoncé de principes conjoint sur les marchés du carbone volontaires, qui présente des observations sur les marchés du carbone volontaires existants et qui fournit aux participants du marché américain des lignes directrices facultatives. En outre, l'Environmental Protection Agency a mis à jour la réglementation de son programme de déclaration des gaz à effet de serre visant les émissions de méthane provenant des systèmes pétroliers et gaziers. La réglementation définitive est conforme au *Methane Emission Reduction Plan* de l'administration Biden, qui vise à réduire les émissions dans l'ensemble des secteurs de l'économie américaine.

En juillet 2024, Institutional Shareholder Services ESG a publié de nouvelles données sur le volume moyen des émissions par secteur, améliorant ainsi son portefeuille de solutions climatiques. Ces données visent à aider les sociétés d'assurance et les banques à respecter leurs obligations de communication d'informations relatives aux changements climatiques. De plus, l'Autorité européenne des marchés financiers a publié une déclaration concernant les normes européennes d'information sur la durabilité parallèlement à son rapport final sur les lignes directrices de l'application de ces normes. Cette déclaration publique mettait en évidence les transformations significatives des pratiques de communication de l'information sur la durabilité résultant de la nouvelle réglementation de l'UE.

En août 2024, California State Teachers' Retirement System a annoncé qu'elle avait priorisé la communication de l'information sur le risque lié aux changements climatiques tout au long de la période des assemblées des actionnaires de 2024 et qu'elle avait ainsi voté contre le conseil d'administration de plus de 2 250 sociétés sur ce sujet. Le communiqué de presse soulignait que la caisse de retraite s'attendait à ce que les sociétés de portefeuille présentent de l'information sur la durabilité conforme aux Normes internationales d'information financière, qu'elles publient leurs émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 et que les sociétés à émissions élevées, y compris celles figurant sur la liste Climate Action 100+, établissent des cibles appropriées de réduction de leurs émissions.

Le gestionnaire de portefeuille estime que l'année 2024 sera caractérisée par la mise en œuvre constante de projets de durabilité. Le gestionnaire de portefeuille estime qu'en raison du soutien à long terme dont ils disposent, les promoteurs de projets d'énergie propres devraient continuer de stimuler les investissements dans les technologies et les infrastructures durables pour la prochaine décennie et les années ultérieures. Il est d'avis que, peu importe le résultat des élections américaines de 2024, il est peu probable que les subventions et les crédits d'impôt prévus par la loi subissent des changements majeurs, compte tenu des conséquences potentielles pour l'économie américaine.

Le gestionnaire de portefeuille demeure optimiste au sujet des actions mondiales. Bien que l'inflation ralentisse aux États-Unis, il peut être délicat d'avancer que cette tendance pourrait se maintenir, mais l'inflation est sur la bonne voie. Les sociétés se sont davantage engagées à recourir aux subventions accordées dans le cadre de programmes gouvernementaux, comme ceux de l'IRA et de la CHIPS Act (Creating Helpful Incentives to Produce Semiconductors), lorsque les États-Unis ont annoncé leur intention de doubler le rythme de réduction de leurs émissions de carbone après l'adoption de l'IRA.

En ce qui concerne les titres à revenu fixe, la courbe des taux au Canada était plate ou légèrement ascendante à la fin de la période en raison de l'importante baisse des taux à court terme au cours des deux derniers trimestres. Les récentes données de croissance ont été inférieures aux prévisions de la BdC, alors que la hausse du taux de chômage s'est poursuivie, malgré l'absence de pertes d'emplois notables. La BdC pourrait donc poursuivre les baisses de taux d'ici la fin de l'année, l'inflation devant demeurer faible.

Le gestionnaire de portefeuille croit que, pour les mois à venir, tout nouveau progrès en matière d'inflation à l'échelle mondiale devrait soutenir les marchés obligataires; toutefois, les importantes inquiétudes budgétaires présentes dans de nombreux marchés développés auront probablement un effet défavorable.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la

gestion du portefeuille de placements du Fonds. PAGF a conclu une entente de sous-conseiller en placement avec AGF Investments LLC, qui agit en tant que sous-conseiller et fournit des services de sous-conseiller en placement au Fonds. Aux termes du contrat de gestion et du contrat de sous-conseiller en placement, le Fonds (sauf pour les parts de séries I, O, Q et W, le cas échéant) paie des frais de gestion et de conseil qui sont calculés selon la valeur liquidative de chaque série. Il a payé des frais de gestion et de conseil d'environ 784 000 \$ pendant la période close le 30 septembre 2024.

PAGF assume certaines charges d'exploitation liées aux services des agents chargés de la tenue des registres et des transferts et, en contrepartie, des frais d'administration à taux fixe sont imputés aux parts de séries OPC, F, FV, I, T et V du Fonds, le cas échéant. Les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de la série, comme il est indiqué dans le prospectus le plus récent. Le Fonds a payé des frais d'administration d'environ 58 000 \$ pendant la période close le 30 septembre 2024.

PAGF et AGF Investments LLC sont des filiales en propriété exclusive indirectes de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient

contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'éclosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Parts de série OPC – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	11,16	10,97	13,85	14,10	14,13
Augmentation (diminution)					
liée aux activités :					
Total des revenus	0,30	0,24	0,22	0,35	0,43
Total des charges	(0,30)	(0,29)	(0,31)	(0,41)	(0,40)
Gains (pertes) réalisés	(0,59)	(0,72)	(0,20)	1,95	0,37
Gains (pertes) latents	2,44	1,03	(2,59)	(0,49)	0,10
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	1,85	0,26	(2,88)	1,40	0,50
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	(0,08)	(0,10)
Dividendes	-	-	-	(0,09)	(0,09)
Gains en capital	-	-	(0,02)	(1,44)	(0,05)
Remboursement de capital	-	-	-	(0,02)	(0,32)
Distributions annuelles totales³⁾	-	-	(0,02)	(1,63)	(0,56)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	12,99	11,16	10,97	13,85	14,10

Parts de série OPC – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	38 504	42 184	48 283	63 171	65 736
Nombre de parts en circulation (en milliers)	2 963	3 781	4 401	4 562	4 662
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	2,30 %	2,30 %	2,30 %	2,63 %	2,82 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	2,42 %	2,40 %	2,39 %	2,63 %	2,82 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,08 %	0,10 %	0,05 %	0,17 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	55,18 %	48,59 %	26,24 %	171,10 %	47,44 %
Valeur liquidative par part	12,99	11,16	10,97	13,85	14,10

Parts de série F – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	12,98	12,63	15,74	15,86	15,64
Augmentation (diminution)					
liée aux activités :					
Total des revenus	0,34	0,28	0,25	0,40	0,49
Total des charges	(0,19)	(0,19)	(0,19)	(0,23)	(0,20)
Gains (pertes) réalisés	(0,67)	(0,83)	(0,26)	2,30	0,40
Gains (pertes) latents	2,83	1,21	(2,82)	(0,66)	0,03
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	2,31	0,47	(3,02)	1,81	0,72
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	(0,02)	-	-	(0,10)	(0,14)
Dividendes	(0,05)	-	-	(0,11)	(0,14)
Gains en capital	-	-	-	(1,68)	(0,06)
Remboursement de capital	-	-	-	(0,01)	(0,28)
Distributions annuelles totales³⁾	(0,07)	-	-	(1,90)	(0,62)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	15,21	12,98	12,63	15,74	15,86

Parts de série F – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	6 534	7 142	8 120	9 593	10 209
Nombre de parts en circulation (en milliers)	430	550	643	609	644
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	1,20 %	1,20 %	1,20 %	1,23 %	1,22 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	1,26 %	1,28 %	1,28 %	1,23 %	1,22 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,08 %	0,10 %	0,05 %	0,17 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	55,18 %	48,59 %	26,24 %	171,10 %	47,44 %
Valeur liquidative par part	15,21	12,98	12,63	15,74	15,86

Parts de série I – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	8,60	8,28	10,32	10,45	10,20
Augmentation (diminution)					
liée aux activités :					
Total des revenus	0,23	0,18	0,16	0,26	0,32
Total des charges	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,04)	(0,02)
Gains (pertes) réalisés	(0,44)	(0,54)	(0,16)	1,45	0,27
Gains (pertes) latents	1,87	0,78	(1,94)	(0,39)	0,08
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	1,63	0,39	(1,97)	1,28	0,65
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	(0,05)	-	(0,00)	(0,11)	(0,11)
Dividendes	(0,10)	-	(0,01)	(0,11)	(0,10)
Gains en capital	-	-	(0,10)	(1,18)	(0,04)
Remboursement de capital	-	-	-	(0,01)	(0,16)
Distributions annuelles totales³⁾	(0,15)	-	(0,11)	(1,41)	(0,41)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	10,07	8,60	8,28	10,32	10,45

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Partis de série I – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	33 476	34 662	39 308	45 575	39 956
Nombre de parts en circulation (en milliers)	3 325	4 031	4 748	4 416	3 824
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,17 %	0,17 %	0,17 %	0,15 %	0,13 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	0,21 %	0,19 %	0,19 %	0,15 %	0,13 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,08 %	0,10 %	0,05 %	0,17 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	55,18 %	48,59 %	26,24 %	171,10 %	47,44 %
Valeur liquidative par part	10,07	8,60	8,28	10,32	10,45

Partis de série O – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	12,09	11,62	15,17	14,66*	-
Augmentation (diminution)					
liée aux activités :					
Total des revenus	0,32	0,26	0,23	0,13	-
Total des charges	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,03)	-
Gains (pertes) réalisés	(0,60)	(0,74)	(0,22)	1,38	-
Gains (pertes) latents	2,58	0,97	(2,71)	(0,71)	-
Augmentation (diminution) totale					
liée aux activités²⁾	2,28	0,47	(2,72)	0,77	-
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	(0,07)	-	(0,03)	(0,00)	-
Dividendes	(0,15)	-	(0,06)	(0,01)	-
Gains en capital	-	-	(0,81)	(0,23)	-
Remboursement de capital	-	-	-	(0,00)	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,22)	-	(0,90)	(0,24)	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	14,16	12,09	11,62	15,17	-

Partis de série O – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	1 313	1 102	1 059	1 304	-
Nombre de parts en circulation (en milliers)	93	91	91	86	-
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	-
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	0,19 %	0,47 %	0,42 %	0,11 %	-
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,08 %	0,10 %	0,05 %	0,17 %	-
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	55,18 %	48,59 %	26,24 %	171,10 %	-
Valeur liquidative par part	14,16	12,09	11,62	15,17	-

Partis de série Q – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	9,03	8,68	10,69	10,78	10,51
Augmentation (diminution)					
liée aux activités :					
Total des revenus	0,24	0,19	0,17	0,27	0,33
Total des charges	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,02)	(0,01)
Gains (pertes) réalisés	(0,49)	(0,57)	(0,13)	1,50	0,28
Gains (pertes) latents	2,02	0,82	(2,04)	(0,39)	0,07
Augmentation (diminution) totale					
liée aux activités²⁾	1,75	0,42	(2,01)	1,36	0,67
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	(0,05)	-	-	(0,11)	(0,11)
Dividendes	(0,12)	-	-	(0,11)	(0,11)
Gains en capital	-	-	-	(1,20)	(0,04)
Remboursement de capital	-	-	-	(0,01)	(0,16)
Distributions annuelles totales³⁾	(0,17)	-	-	(1,43)	(0,42)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	10,58	9,03	8,68	10,69	10,78

* représente l'actif net initial
1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Partis de série Q – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	5 275	6 436	7 153	12 034	13 681
Nombre de parts en circulation (en milliers)	499	712	824	1 125	1 269
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	0,19 %	0,21 %	0,18 %	0,14 %	0,11 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,08 %	0,10 %	0,05 %	0,17 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	55,18 %	48,59 %	26,24 %	171,10 %	47,44 %
Valeur liquidative par part	10,58	9,03	8,68	10,69	10,78

Notes explicatives

- Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
 - Les dates d'entrée en activité des séries du Fonds, soit les dates à compter desquelles les investisseurs ont pu acheter les titres d'une série, sont présentées ci-après.

Parts de série OPC	Mars 2003
Parts de série F	Mai 2003
Parts de série I	Octobre 2016
Parts de série O	Avril 2021
Parts de série Q	Décembre 2012
 - En avril 2021, le Fonds a recommencé à offrir des parts de série O aux investisseurs institutionnels. Les parts de série O, qui avaient été émises initialement en août 2011, n'étaient plus offertes compte tenu du rachat de toutes ces parts par leurs porteurs en février 2012. Les données financières des parts de série O comprennent les résultats à partir de la date de leur second lancement.
- L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- Les distributions sont versées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds. Le calcul des distributions par part ne prend pas en compte les distributions sur frais de gestion, le cas échéant (voir la note 5 ci-après). La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) d'une série donnée est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette série (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part attribuée à cette série du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et des fonds négociés en bourse (FNB) dans lesquels le Fonds a

investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série pour la période. Le RFG des nouvelles séries lancées au cours de la période est annualisé à partir de la date du premier achat externe.

PAGF peut réduire les frais de gestion réels pour certains porteurs de parts en réduisant les frais de gestion qu'elle exige du Fonds et en demandant au Fonds de verser à ces porteurs de parts des distributions d'un montant égal à cette réduction. Le RFG ne prend cependant pas en considération la réduction des frais de gestion attribuable à ces distributions aux porteurs de parts.

- 6) PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement pour chaque série par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.
- 7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulé des achats ou le produit cumulé des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. Pour ses services de conseils en placement et de gestion, PAGF reçoit des honoraires de gestion et de conseil mensuels, calculés quotidiennement selon la valeur liquidative de chaque série et payables mensuellement. Les frais de gestion et de conseil relatifs aux parts de séries I, O, Q et W, le cas échéant, relèvent d'une entente directe entre le gestionnaire et les investisseurs et ne constituent pas des charges pour le Fonds. PAGF utilise ces frais de gestion et de conseil pour payer les commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits relativement à la distribution des parts du Fonds ainsi qu'aux conseils en placement, et les frais d'administration générale, comme les coûts indirects, les salaires, les loyers, les frais juridiques et les frais de comptabilité engagés par PAGF en tant que gestionnaire.

	En pourcentage des frais de gestion et de conseils en placement		
	Taux annuel	Rémunération des courtiers	Administration générale et conseils en placement
Parts de série OPC	1,90 %	50,25 %	49,75 %
Parts de série F	0,90 %	-	100,00 %

Rendement passé*

L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. Cette information ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

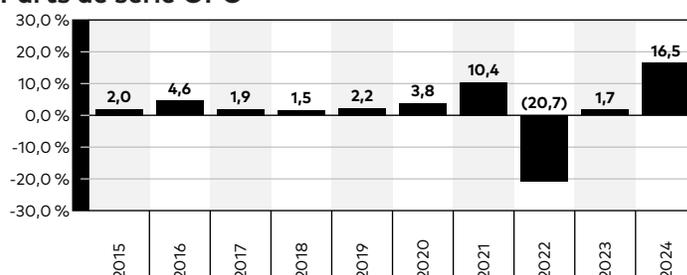
PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les séries qui existent depuis plus d'un an. La date d'entrée en activité aux fins du calcul du rendement de chaque série correspond à la date du premier achat des titres de cette série, compte non tenu de la mise de fonds initiale.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

Rendements annuels

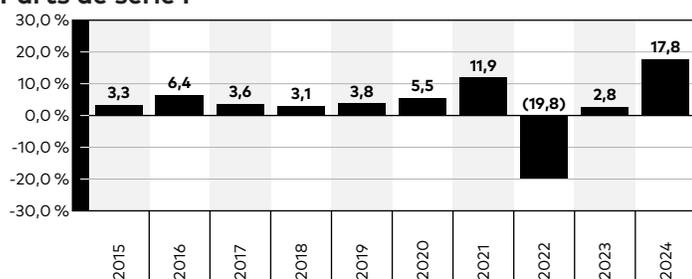
Les graphiques à barres ci-après présentent le rendement annuel du Fonds pour chacun des 10 derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2024, le cas échéant, et font ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la période.

Parts de série OPC

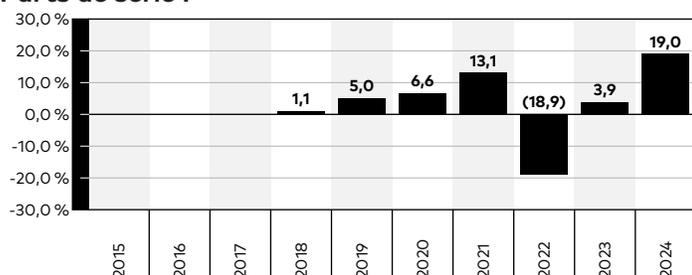


* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements totaux annuels composés historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

Parts de série F

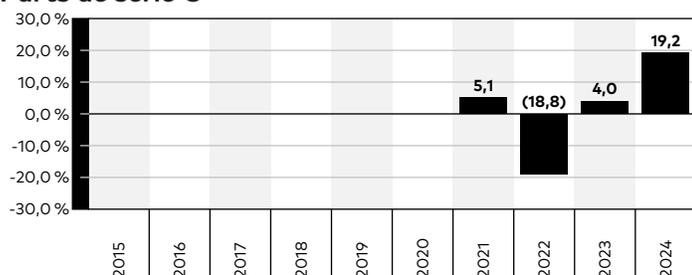


Parts de série I



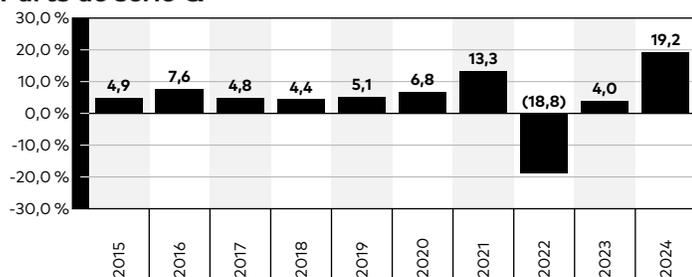
Le rendement pour 2018 correspond aux résultats de la période comprise entre le 10 janvier 2018 et le 30 septembre 2018.

Parts de série O



Le rendement pour 2021 correspond aux résultats de la période comprise entre le 9 avril 2021 et le 30 septembre 2021.

Parts de série Q



Rendements annuels composés

Le tableau suivant indique les rendements annuels composés historiques de chaque série en comparaison des indices présentés, pour chacune des périodes closes le 30 septembre 2024.

Rendement en pourcentage :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement
Parts de série OPC	16,5	(2,1)	1,5	2,0	s.o.
Indice Bloomberg Canada Aggregate	12,7	(0,1)	0,6	2,2	s.o.
Indice de référence mixte	23,8	7,2	9,0	8,7	s.o.
Parts de série F	17,8	(1,0)	2,8	3,4	s.o.
Indice Bloomberg Canada Aggregate	12,7	(0,1)	0,6	2,2	s.o.
Indice de référence mixte	23,8	7,2	9,0	8,7	s.o.
Parts de série I	19,0	0,1	3,9	s.o.	3,8
Indice Bloomberg Canada Aggregate	12,7	(0,1)	0,6	s.o.	1,9
Indice de référence mixte	23,8	7,2	9,0	s.o.	8,2
Parts de série O	19,2	0,2	s.o.	s.o.	1,6
Indice Bloomberg Canada Aggregate	12,7	(0,1)	s.o.	s.o.	0,1
Indice de référence mixte	23,8	7,2	s.o.	s.o.	7,3
Parts de série Q	19,2	0,2	4,0	4,7	s.o.
Indice Bloomberg Canada Aggregate	12,7	(0,1)	0,6	2,2	s.o.
Indice de référence mixte	23,8	7,2	9,0	8,7	s.o.

L'indice Bloomberg Canada Aggregate mesure le rendement du marché canadien des titres à revenu fixe de catégorie investissement.

L'indice MSCI World Net est un indice pondéré selon la capitalisation boursière flottante, net de dividendes, qui mesure le rendement des actions des marchés développés.

L'indice Bloomberg Global Aggregate (couverture en \$CAN) mesure l'ensemble des marchés mondiaux des titres à revenu fixe de catégorie investissement. Il s'agit d'une variante couverte en dollars canadiens.

Pour obtenir un commentaire sur le rendement du Fonds relativement aux indices, voir la rubrique Résultats sous Analyse du rendement par la direction.

Aperçu du portefeuille

Au 30 septembre 2024

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 31 décembre 2024.

Portefeuille par pays	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
États-Unis	50,5
Canada	16,9
France	7,9
Irlande	4,7
Japon	3,8
Italie	2,7
Allemagne	2,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2
Suède	2,1
Danemark	1,9
Suisse	1,9
Royaume-Uni	1,7
Finlande	0,7
Israël	0,5
FNB – Titres internationaux	0,2
Contrats de change à terme	(0,1)
Autres actifs (passifs) nets	0,1

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Obligations de sociétés	29,7
Industrie	21,0
Technologies de l'information	14,1
Matériaux	8,1
Services collectifs	6,0
Soins de santé	5,0
Consommation discrétionnaire	3,5
Obligations à rendement élevé	2,9
Produits de première nécessité	2,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2
Produits financiers	2,0
Énergie	1,7
Immobilier	0,7
FNB – Actions internationales	0,2
Contrats de change à terme	(0,1)
Autres actifs (passifs) nets	0,1

Portefeuille par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions américaines	34,9
Actions internationales	23,5
Titres à revenu fixe américains	15,6
Titres à revenu fixe canadiens	10,1
Titres à revenu fixe internationaux	6,9
Actions canadiennes	6,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2
Contrats de change à terme	(0,1)
Autres actifs (passifs) nets	0,1

Portefeuille par notation**	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
AA	(0,0)
A	14,4
BBB	12,5
BB	5,9
B	1,1
D	0,1
Non noté	4,9

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Amphenol Corporation	2,8
Prysmian SpA	2,7
Ecolab Inc.	2,6
Schneider Electric SE	2,3
Tetra Tech Inc.	2,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2
Quanta Services Inc.	2,1
Keyence Corporation	2,1
American Water Capital Corporation**	2,1
Kingspan Group PLC	2,0
Kerry Group Financial Services Unlimited Company**	1,9
DSM-Firmenich AG	1,9
Analog Devices Inc.	1,9
Brookfield Renewable Corporation	1,9
Dassault Systèmes SE**	1,9
Thermo Fisher Scientific Inc.	1,8
Hannon Armstrong Sustainable Infrastructure Capital Inc.	1,8
Secure Energy Services Inc.	1,7
Denso Corporation	1,7
Ecolab Inc.**	1,7
Cummins Inc.**	1,7
Novonesis (Novozymes) B	1,6
Eli Lilly & Company	1,6
Synopsys Inc.	1,6
Danone SA	1,6
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	85 102 \$

Autres renseignements importants

Depuis le 1^{er} octobre 2024, le gestionnaire paie toutes les charges d'exploitation du Fonds (à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus le plus récent) en échange de frais d'administration à taux fixe annuels imputés aux séries concernées du Fonds et, en retour, les frais d'administration pour les services des agents chargés de la tenue des registres et des transferts sont éliminés. L'adoption des frais d'administration à taux fixe a été approuvée par les porteurs de titres du Fonds lors de l'assemblée des porteurs de titres tenue le 12 juin 2024.

** Les notations sont fournies par Standard & Poor's ou Dominion Bond Rating Service. Lorsqu'un titre a reçu plusieurs notes, la note la plus basse est retenue.

** Instruments de créance



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.

CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 800 267-7630
Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.